

Trousseau de séjour	Quantité conseillée (pour 1 semaine)	Quantité départ (parents)	Arrivée au centre	Départ du centre
Nom enfant :				
Animateur référent :				
Linge de corps :				
- Culottes, slips ou caleçons	7			
- T-shirts	6			
- Chaussettes	7			
- Brassière ou soutien-gorge	2			
Pour la nuit : - Pyjama	2			
Vêtements :				
- Pulls chauds ou sweat	2			
- Shorts	3			
- Pantalons	1			
- Jogging	1			
- Veste ou K-way	1			
Trousse de toilette :	1			
Brosse à dents, dentifrice, savon, shampooing, peigne ou brosse.				
- Gants de toilette	2			
- Serviette de toilette	1			
Chaussures :				
- Paires de baskets ou chaussures de marche	2			
- Paire de sandales/claquettes/ tongs	1			
- Paire de bottes (pour séjour équitation)	1			
- Paire de pantoufles	1			
Divers :				
- Doudou (facultatif)	1			
- Crème solaire (indice élevé)	1			
- Lampe de poche	1			
- Petit sac à dos	1			
- Maillot de bain (caleçon et short de bain interdits)	1			
- Serviette de plage	1			
- Lunette de soleil	1			
- Gourde	1			
- Casquette ou bob	1			
- Stick à lèvres	1			
- Mouchoirs	Nécessaire			
- Sac pour linge sale	1			
- Serviette de table	1			
- Oreiller (facultatif)	1			
- Drap housse + duvet	1			
- Argent de poche (facultatif max 20€)				
- Autre...				
LINGE MARQUE	OUI - NON			



2 rue des Thermes Romains - 42300 ROANNE
Tél : 04.77.71.67.08 E-mail : secretariat@arvel.org
Site : www.arvel.org



Sensations dans les airs

Les Gets

DATES : 5 au 12 juillet 2026

AGES : 12-16 ans

TARIF SEJOUR :

6 jours (dimanche au vendredi) : 610 €

8 jours (dimanche au dimanche) : 655 €

Cotisation annuelle familiale : 12€

Option parapente : + 90€



TARIF TRANSPORT ALLER/RETOUR : transport proposé par l'Arvel **uniquement les dimanches**. Les enfants peuvent être amenés directement au centre.

Roanne 77€ - St Etienne 105€ - Bron (Lyon) 100€ - Drumettaz 70€ -

Annecy 60€

REDUCTIONS POSSIBLES (non cumulables) : nos conditions de vente sont sur notre site internet.

- -20 € à partir du 2^{ème} enfant de la même fratrie
- -5% pour un jeune résidant à Roanne
- -30€ inscription 2 semaines consécutives ou participation à un séjour hiver 2026.



SITUATION : le chalet se situe aux Gets en Haute-Savoie, à 1200m d'altitude en pleine montagne. Le village typiquement montagnard permet de belles balades avec des vues exceptionnelles sur le nord des Alpes et le Mont Blanc. **Chalet ARVEL « Le Vert Grillon » - 423 route de la Combe 74260 LES GETS**

HEBERGEMENT : salle de restauration panoramique avec vue sur la vallée et des chambres de 4 lits pour les jeunes. Deux salles d'activités (dont un coin ludothèque et un coin bibliothèque) et un espace ping-pong / babyfoot sont à disposition. Une attention toute particulière est portée aux repas (convivialité, menus préparés et cuisinés sur place par nos cuisiniers).

MODE DE VIE : les jeunes sont intégrés **au sein de petites unités de vie** pour les actes de la vie quotidienne (repas, toilette, repos...), sous la responsabilité d'un **animateur référent**. D'autres groupes d'enfants de 8-16 ans partageront le centre avec eux.

DUREE DU SEJOUR : les enfants peuvent être inscrits pour une durée de 8 jours, du dimanche au dimanche ou pour une durée de 6 jours du dimanche au vendredi. Possibilité de cumuler 2 semaines sur divers thèmes.



ENCADREMENT : nous disposons sur ce séjour d'un animateur pour 8 jeunes en moyenne. Un directeur dirige l'équipe avec une assistante sanitaire.

ACTIVITES : un séjour sportif pour prendre de la hauteur, découvrir le «milieu vertical» et faire le grand saut. Les jeunes découvriront le **parc aventure** (accrobranches) dans lequel ils progresseront d'arbre en arbre en utilisant des échelles, des ponts, tonneaux et passerelles suspendus, des parcours oscillants, des tyroliennes ou encore des sauts de Tarzan.

Pour appréhender le vide en toute sécurité, ils pratiqueront la **via ferrata**, un spectaculaire parcours avec des échelles, des câbles et des ponts à franchir en parois vertigineuses. Une montée d'adrénaline captivante encadrée par un professionnel.

Escalade : initiation sur différentes voies naturelles avec un professionnel.

Découverte de la luge d'été avec deux descentes.

Un **baptême de parapente (biplace) en option** est proposé avec un supplément de **90€**. Le départ se fait sur les hauteurs du village avec une vue imprenable sur les sommets, le lac, le village et les montagnes. Film vidéo du vol mis à la disposition des jeunes.

Pour compléter le séjour les très attendus **grands jeux** réalisés par les équipes d'animation qui permettront aux jeunes de partager de joyeux moments. Chaque soir, une **veillée** viendra clore la journée sur une note de bonne humeur.

CONTACT AVANT LE SEJOUR :

Dans le but de préparer le séjour, et de communiquer certaines recommandations concernant votre enfant, le directeur assurera une **permanence téléphonique** : le **mardi 23 juin 2026** de 18h à 20H. Elle se fera au 04.77.71.67.08

Portes ouvertes : le **samedi 27 juin 2026 de 15h à 17h** (pour rencontrer le directeur du séjour).

Au centre de vacances « ARVEL », 18 rue du Fournil, 42260 BULLY
Tél : 07.49.24.74.21

CONTACT PENDANT LE SEJOUR :

- **Blog (accessible sur « arvel.org »)** : il sera tenu à jour régulièrement (descriptif des journées, photos pour ceux dont les parents auront donné leur accord pour le droit à l'image)

- **Téléphone** : en cas de besoin vous pourrez contacter le chalet afin de prendre des nouvelles de vos enfants. Merci de vous limiter à 1 appel par séjour.

Trousseau

Le trousseau est donné à titre indicatif. Il est important que l'enfant ait connaissance des vêtements et objets qu'il emporte sur son séjour.

Nous demandons de mettre à l'intérieur des sacs le trousseau. Le nom de l'enfant devra figurer de manière indélébile sur chaque bagage et sur chaque vêtement. Le linge non marqué ne pourra être réclamé.

Merci de prendre en compte aussi la tenue que porte l'enfant le jour de son arrivée au centre.

Le linge pourra si besoin être lavé au cours du séjour. Merci d'éviter les vêtements de marque, neufs et le linge trop fragile.

Les draps ne sont pas fournis par le centre. Il est entendu que les bijoux ou objets de valeur doivent être proscrits en séjours de vacances. Les assurances ne couvrent ni la perte, ni le vol.

